



Jeune Palestinien sauvagement passé à tabac par les flics israéliens (vidéos)

Par [Rania Khalek](#)

Mondialisation.ca, 07 juillet 2014

aniakhalek.com

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Tariq Abukhdeir, jeune américano-palestinien âgé de 15 ans et cousin de la récente victime de lynchage Muhammed Abu Khudair, a été brutalement battu par des flics israéliens jeudi soir dans le quartier de Shuafat à Jérusalem-Est sous occupation.

Depuis, il a été arrêté et détenu sans inculpation et se voit tout traitement médical refusé, selon sa famille et le groupe de défense des prisonniers, [Addameer](#).

La famille de Tariq vit à Tampa, en Floride, et est en vacances en Palestine depuis le début de Juin. Ils doivent être de retour aux États-Unis le 16 juillet. La prochaine audience du tribunal de Tariq est prévue pour le dimanche 6 juillet.



Tariq Abukhdeir, après avoir été battu presque à mort par les flics de l'occupation - Photo : Addameer

Les photos des terribles contusions faciales de Tariq ont été diffusées, ainsi que deux vidéos qui montrent des officiers israéliens masqués frappant à coups de poing, de pied et traînant un jeune Palestinien menotté dans Shuafat.

Salahedeen Khdeir, le père de Tariq, a déclaré à *The Electronic Intifada* par téléphone depuis Shuafat que le Palestinien dans la vidéo est son fils Tariq et que les images ont été enregistrées par des voisins qui les ont ensuite transmises à un média palestinien.

Salahedeen a expliqué que Tariq était en visite à la maison de son oncle dans une rue sans d'affrontements entre les forces israéliennes et les Palestiniens, quand lui et cinq autres jeunes ont été attaqués dans la cour par deux agents masqués de la police israélienne.

Tariq a été malmené de la pire des manières, tellement battu qu'il a perdu conscience. Mais cela n'a pas empêché les forces israéliennes d'arrêter Tariq et les autres, sans aucune charge, et d'empêcher Tariq de recevoir un traitement médical pendant cinq heures.

« Tariq a été arrêté à 19h35, mais n'a pas été transféré à l'hôpital avant environ 1h30 du matin », a déclaré Salahedeen. Au cours de ces cinq heures, ses parents ont été empêchés de le voir.

Au poste de police, Salahedeen s'est retrouvé face à face avec ceux qui avaient agressé son fils, qui ont qualifié Tariq de « garçon dangereux » et affirmé qu'il avait tenté de les attaquer (!).

Simulacre de justice

Les parents de Tariq ne l'ont pas vu à nouveau avant le vendredi, face à un tribunal israélien où le juge a prolongé son emprisonnement de 48 heures supplémentaires à la demande de la police israélienne qui a fait valoir qu'ils avaient encore besoin de l'interroger.

Les policiers ont dit au juge que Tariq et ses cousins lançaient des pierres, une accusation que Tariq et sa famille nient avec véhémence. Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient des témoins des jets de pierres présumés, les policiers ont répondu par la négative, a raconté Salahedeen.

Lorsque Salahedeen a montré la vidéo du passage à tabac de Tariq au juge, dit-il, elle était consternée et a demandé aux agents pourquoi ils ont battu un garçon qui était menotté. Elle a aussi demandé pourquoi les jeunes palestiniens arrêtés pour avoir lancé des pierres comparaissaient devant le tribunal avec des contusions tandis que les jeunes juifs israéliens arrêtés pour avoir jeté des pierres semblent tous sains et saufs.

Les policiers ont répondu, « Quand nous disons aux enfants juifs de cesser de jeter des pierres, ils s'arrêtent et nous laissent les enfermer. Mais les enfants palestiniens veulent se battre, » a poursuivi Salahedeen.

« Tariq est terrifié », a déclaré son père, ajoutant que son fils parle très peu l'arabe et l'hébreu, ce qui rend une épreuve déjà cauchemardesque encore plus terrifiante pour ce garçon de 15 ans.

Salahedeen a supplié le juge de le laisser rester avec Tariq en prison de façon à pouvoir vérifier l'urine de son fils et voir s'il saigne à chaque fois qu'il utilise les toilettes, comme conseillé par le médecin qui a soigné le garçon. Cela a amené sa famille à craindre qu'il puisse avoir une hémorragie interne. Le juge a rejeté la demande de Salahedeen, promettant qu'elle notifierait personnellement à la prison de s'occuper de Tariq.

« Pas de protection pour les Palestiniens »

Lorsqu'on lui demande s'il s'attend à ce que justice soit rendue pour le traitement subi par son fils, Salahedeen dit : « Pas du tout, c'est Israël. Il n'y a pas de protection pour les Palestiniens face à la police ou aux soldats ».

Se référant au meurtre sauvage de [Muhammad Abu Khudair](#), âgé de 16 ans, Salahedeen a ajouté, « Mon cousin a été enlevé devant sa maison et a été tué après 45 minutes, et nous avons donné les photos des ravisseurs à la police, l'immatriculation de la voiture, le moment et lieu exact où il a été enlevé, et jusqu'ici la police persiste à dire que c'est peut-être un problème de famille ».

« C'est un bon garçon, il est bon à l'école, il aime le football, aime la musique », a dit Salahedeen en parlant de son fils. « C'est la première fois qu'il était allé dormir loin de son domicile. Et où finit-il ? Dans une prison à côté des gens qui l'ont frappé presque à mort ».

Interrogé pour savoir si le Département d'État américain est conscient qu'un enfant

américain est détenu sans inculpation par Israël, un responsable du département d'État a répondu : « Nous sommes au courant, mais je n'ai pas de commentaire à faire pour des raisons de confidentialité. »

Salahedeen dit qu'il a un rendez-vous ce samedi avec le consulat des États-Unis, lequel n'a pas encore répondu à une demande d'information au moment de la publication.

Addameer, l'organisation palestinienne de défense des prisonniers, rapporte que Tariq est l'un des onze Palestiniens qui ont été battus et arrêtés à Shuafat jeudi, beaucoup d'entre eux étant mineurs.

« La violence continue contre les enfants et encouragée par l'État israélien est illégale et inacceptable », a déclaré Addameer dans un appel à protester contre le traitement infligé à Tariq.

« Addameer appelle à une action immédiate et demande à l'Organisation des Nations Unies, au Comité international de la Croix-Rouge, au consulat des États-Unis et à toutes les ambassades et les consulats, les organisations des droits de l'homme et les journalistes, d'assister à l'audition de Tarek Abou Khdeir ce dimanche 6 juillet pour constater l'intensification des agressions contre les enfants palestiniens », a ajouté le groupe.

Prières de la famille

À Tampa, la famille de Tariq prie pour lui.

« Toute ma famille est sous le choc, » a déclaré depuis Tampa et par téléphone Ala Kader, âgée de 22 ans et une des cousines de Tariq. Ala a grandi avec Tariq, qui dit-elle est comme un petit frère pour elle.

En tant que Palestinienne, Ala est habituée à voir des images horribles de la région chaque fois que le conflit s'aggrave.

« Mais que cela arrive aux gens de votre propre famille, dans votre ville natale à des milliers de miles, est dévastateur », dit-elle. « C'est à perdre la raison. »

Rania Khalek

Article original : <http://electronicintifada.net/blogs...>, 5 juillet 2014

Traduction : Info-Palestine.eu

La source originale de cet article est aniakhalek.com

Copyright © Rania Khalek, aniakhalek.com, 2014

Articles Par : **Rania Khalek**

recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca